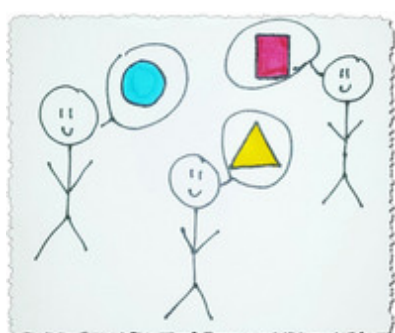


# Tous droits réservés ou Certains droits réservés ?

## Tous droits réservés

Cette mention exprime la titularité sur l'oeuvre ainsi que les droits d'exploitation sur le contenu.



Reproduire

Distribuer

Adapter

Le droit d'auteur sur une oeuvre comporte le droit exclusif de produire, reproduire la totalité ou une partie importante de l'oeuvre.

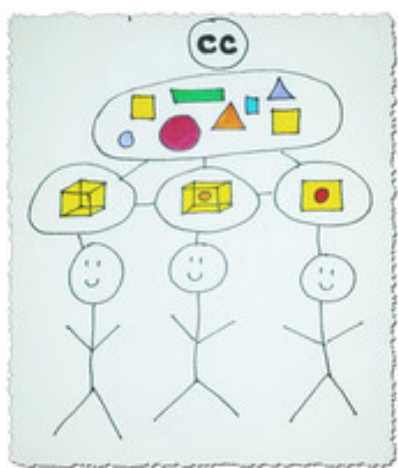
Une permission est donc nécessaire.

Chaque créateur évolue en vase clos!



## Certains droits réservés

Basées sur la volonté du créateur, les licences Creative Commons offrent des alternatives à la mention *Tous droits réservés*.



Reproduire

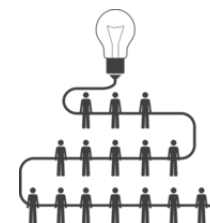
Distribuer

Adapter

Les licences Creative Commons sont des outils qui facilitent la création d'autres oeuvres (articles, livres, images, musique, etc.) en harmonie avec les règles du droit d'auteur.

Adopter une licence CC permet :

- la collaboration
- la création
- l'innovation
- la diffusion



CC ou Copyright par BDA et Maude Laplante-Dubé sous

